

# Mairie annexe des Vergnes

En ce moment Dossiers / Grands projets

## La Mairie annexe des Vergnes ouvre ses portes !

Véritable maison des services publics, ce projet illustre la volonté municipale de favoriser l'égalité d'accès aux droits sur l'ensemble du territoire clermontois. La dématérialisation des démarches peut être un frein pour des millions de Français ne se déclarant pas être à l'aise avec le numérique. Avec l'ouverture de cette Mairie annexe dans le quartier des Vergnes, la Ville de Clermont-Ferrand lutte contre cette dynamique en renforçant la présence des services publics dans les quartiers prioritaires de la ville.

À travers ce projet, il s'agit pour la Municipalité de proposer un accueil de proximité et une prise en charge adaptés aux habitants, en s'adressant notamment aux plus vulnérables qui ont le moins recours à leurs droits. Placée au cœur du territoire nord, la Mairie annexe des Vergnes s'inscrit dans une logique d'accueil inconditionnel et de médiation administrative.

### INFORMATION

Accueil, information et orientation en fonction des demandes des habitants

### ACCOMPAGNEMENT DANS LES DÉMARCHES

#### Actes d'état civil

Demandes (actes de naissance, de mariage, décès, etc) peuvent être faites auprès des agents de la Ville et vous seront délivrés selon les cas et les dates des événements concernant l'acte :

- Sur place, immédiatement
- Par courrier à domicile

### ACCÈS AUX DROITS

- > Présence hebdomadaire d'un écrivain public et mise à disposition d'un poste informatique
- > Facilitation dans l'accès aux droits et les démarches d'insertion :
  - permanence bimensuelle d'un juriste du Conseil Départemental de l'Accès au droit (CDAD)
  - permanence hebdomadaire du Centre d'Information et de Défense du Droit des Femmes et de la Famille (CIDFF)
  - permanence hebdomadaire de la Mission Locale (aide à l'emploi pour les 16/25 ans) et du Plan local d'Insertion par l'Emploi (aide à l'emploi pour les 25/30 ans) (PLIE)

### ANTENNES RATTACHEES

**Mission locale : aides à l'emploi pour les 16/25 ans**

Les mardis, mercredis et jeudis de 14 h à 17 h : sur rendez-vous.

**PLIE (plan local d'insertion par l'emploi) : aides à l'emploi pour les 25/30 ans**

Les lundis de 14 h à 17 h et vendredis de 9 h à 12 h : sur rendez-vous.

**Écrivain public : aide à la rédaction**

Les lundis de 13 h 30 à 16 h et vendredis de 9 h à 12 h : SANS rendez-vous.

**Juristes : information**

Les mercredis de 9 h à 12 h 20 : SANS rendez-vous

**INFOS PRATIQUES**

<b>Mairie annexe des Vergnes</b>	<b>Horaires</b>
Rue du Château des Vergnes 63000 Clermont-Ferrand 04 73 42 63 60	Lundi, mardi et jeudi : 13 h 30 > 18 h Mercredi : 9 h > 12 h 30 et 13 h 30 > 18 h Vendredi : 9 h > 12 h 30 et 13 h 30 > 16 h